

BPJEPS

Activités de la Forme

> Options : Cours collectifs (fitness) / Haltérophilie-Musculation

Niveau BAC (Niveau 4) · Code RNCP 37106

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BPJEPS Activités de la Forme sera amené à :

- > **Assurer la sécurité** des tiers et des publics dont il a la charge,
- > **Avoir la responsabilité du projet d'animation** qui s'inscrit dans le projet de la structure,
- > **Développer des modes d'intervention** s'inscrivant dans une logique de travail collectif et partenarial, et en prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances

Compétences :

- > Encadrer tout public dans un lieu et toute structure
- > Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- > Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme
- > Mobiliser les techniques de la formation « Activités de la Forme » pour mettre en oeuvre une séance et un cycle d'apprentissage dans l'option Haltérophilie-Musculation ou Cours collectifs



FORMATION

Durée

1 an en alternance sous contrat d'apprentissage.
Durée variable selon le lieu de formation.

Dates de démarrage de la formation

Rentrée entre septembre et novembre en fonction lieu de formation

Lieux de formation possibles

- > AFMS - l'Étrat (42)
- > EFICIENCIA FORMATION - Beynost (01), Chambéry (73)
- > TREMLIN SPORT FORMATION - Voiron (38)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privé *Opérateurs de Compétences



PRÉ-REQUIS

> Avoir été recensé

> Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage

> Être titulaire du PSC1 (formation Prévention & Secours Civiques de niveau 1)

> Justifier d'un niveau de pratique personnelle en activités de la forme : soit en cours collectifs soit en haltérophilie, musculation, selon l'option choisie.

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :

Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

- > Satisfaire au test d'exigences préalables (TEP) à la formation,
- > Disposer d'un employeur.

DÉLAIS D'ACCÈS : les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de janvier/ février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise à partir du mois de janvier/ février par le dépôt d'un dossier d'inscription aux TEP auprès de l'une de nos structures de formation partenaires.



DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

- > BP JEPS Activités Physiques pour Tous (niveau BAC)
- > BP JEPS Activités Aquatiques et de la Natation (niveau BAC)
- > DE JEPS Développement Projets Territoires et Réseaux (niveau BAC+2)

Emplois accessibles

> **Divers secteurs :** salles de remise en forme, salles de musculation, salles de Crossfit, dans les associations, les groupements d'employeurs, dans les collectivités territoriales ou les structures de tourisme.

> **Postes :** professeur de musculation et/ou de fitness, préparateur physique et/ou présentateur en fitness, conseiller sportif, éducateur sportif, moniteur, coach, entraîneur...

Emplois accessibles

Nous contacter pour étudier les éventuelles équivalences ou passerelles possible.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Le parcours de formation diplômant se déroule en présentiel au sein de nos Unités de Formation en Apprentissage et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique. Certains des modules peuvent être également dispensés en distanciel.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en oeuvre :

- Des apports théoriques
- Des apports pratiques
- Une mise en pratique de projets
- Des travaux individuels et collectifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le BPJEPS Activités de la Forme est préparé en 4 Unités Capitabilisables (UC mentionnées ci-dessus).

L'acquisition de ces compétences sera évaluée au travers de différentes situations de certification qui auront lieu en centre de formation :

- > UC1 et UC2 : Rédaction d'un dossier sur le projet de développement, présentation orale avec un appui visuel suivi d'un entretien avec le jury d'évaluation,
- > UC3 : Rédaction d'un projet pédagogique, suivi de l'animation d'une séance puis de l'entretien avec un jury,
- > UC4 : Haltérophilie - Musculation
 - Démonstration technique de l'option «haltérophilie»,
 - Préparation et conduite de 2 séances d'entraînement en musculation et haltérophilie suivi d'un entretien avec un jury.

Cours Collectif

- Démonstration technique de l'option « cours collectifs »
- Préparation et conduite de 2 séances de l'option « cours collectifs » suivi d'un entretien avec un jury

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37106/>